

## **Pays d'art et d'histoire du Beaujolais**

**Un engagement pour dix ans**

### **Quelle place pour la commune de Val d'Oingt ?**

**Quels projets pour les trois à cinq prochaines années ?**

Dans le cadre de la préparation du dossier de labellisation « Pays d'art et d'histoire », la commune de Val d'Oingt est appelée à faire un bilan de ses ressources actuelles dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme et des paysages.

Commune nouvelle regroupant en 2018, 4000 habitants, les trois anciens villages qui la composent ont mené des politiques différentes dans la gestion de leurs ressources. Ils ont à préparer une mise en valeur commune de cette diversité et à réfléchir sur les compléments à apporter pour remplir son rôle de bourg centre et de chef-lieu de canton.

Le service travaillant sur le dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire à Villefranche, a préparé un inventaire des ressources disponibles dans les domaines de sa compétence (culture, urbanisme, équipements touristiques...). Quelle serait la place de Val d'Oingt ? Quelles propositions complémentaires à faire ?

### **Inventaire des principales ressources à Val d'Oingt**

Pour Val d'Oingt, nous pouvons lister les atouts suivants :

Les trois villages sont situés dans la zone la plus attractive du Pays des Pierres dorées et disposent d'un territoire étendu, très vallonné, avec de nombreux hameaux et des paysages de qualité.

Ils ont une histoire ancienne, reconnue par des classements ou labels : des patrimoines classés à Oingt (la tour) et Saint-Laurent d'Oingt (l'église), avec un périmètre de protection et une gestion attentive à la conservation des identités locales. Le label « Plus beau village de France » pour Oingt, un classement deux fleurs des Villages fleuris pour Saint-Laurent d'Oingt ; Village de roses pour Le Bois-d'Oingt.

Le village du Bois-d'Oingt a un centre commerçant actif avec un panel étendu de petits commerces, ce qui est rare dans la communauté de communes et dans les villages proches de l'agglomération lyonnaise.

Des fêtes ou festivals qui attirent des milliers de visiteurs à Oingt lors du « Festival international d'Orgues de Barbarie », le premier week-end de septembre et « Oingt en crèches » en décembre.

D'autres ressources ont été identifiées comme des atouts à mettre en valeur :

- Le parc du Clos Pichat au Bois-d'Oingt, parc paysager représentatif de ce style de parc du 19<sup>e</sup> siècle a été repéré comme un élément patrimonial unique dans la communauté de communes Beaujolais Pierres dorées. Dans un site privilégié au cœur du village, il possède des arbres remarquables et des paysages calmes.

- La chapelle du Mont-Joli à Saint-Laurent d'Oingt et son large panorama sur les villages et les coteaux viticoles
- La maison Pichat qui date des années 1850 et qui a été aménagée par un architecte lyonnais reconnu, Jean Bricod, qui avait aussi travaillé à Villefranche (toiture, extension, décoration intérieure et extérieure, rocailles du parc...).
- Relèvent de patrimoines non classés au Bois-d'Oingt : le centre ancien qui date des 13- 14<sup>e</sup> siècles, remanié à diverses époques ; l'ancienne église, dont ne reste que le chœur du 17<sup>e</sup> siècle ; la chapelle Saint-Roch du 17<sup>e</sup> siècle ; le bâtiment principal de l'école élémentaire construit en 1883 ; l'église construite en 1868.

Font aussi partie du patrimoine :

- la Bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt, datant des années 1870- 1900, qui est l'une des trois dernières bibliothèques de ce type connues en France,
- la collection d'Ex-voto de la chapelle de Saint-Laurent-d'Oingt,
- le musée de la Musique mécanique à Oingt (musée privé géré par une association)
- la mairie du Bois-d'Oingt (maison bourgeoise datant des 18-19<sup>e</sup> siècles)
- Les exploitations agricoles et viticoles en pierres dorées et les maisons bourgeoises qui constituent en périphérie des centres bourgs et dans les hameaux des bâtiments remarquables, dont beaucoup mériteraient une identification et des mesures de protection. De même les constructions associées à ces activités (cuvages, granges, puits, murets, pigeonniers...) sont admirées par les visiteurs et mériteraient d'être bien mises en valeur dans l'urbanisation croissante que connaît la commune.

### Quels projets pour les années 2018-2020 ?

- **Développer le tourisme :**

Il est urgent d'installer sur la commune **un Office de tourisme** répondant aux besoins des nombreux touristes qui visitent Val d'Oingt et la région des Pierres dorées. Les labels qui reconnaissent déjà l'attractivité de la région, le label Geopark qui vient d'être obtenu, la future reconnaissance de la qualité du patrimoine et des paysages (PAH) vont attirer des flux de touristes nouveaux. Il est nécessaire qu'ils puissent être accueillis dans de bonnes conditions, de **façon stable et régulière**. La commune de Val d'Oingt souhaite l'implantation d'un Office de Tourisme à Oingt, dans un bâtiment suffisamment vaste pour accueillir des expositions permanentes et temporaires et constituer pour les habitants un lieu d'animation culturelle.

Cette implantation se situera dans le cadre de la réorganisation des Offices de Tourisme du Beaujolais au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et sera soutenue par la Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées.

Mais l'augmentation de l'activité touristique devra aussi apporter **des ressources économiques** pour les habitants, les commerçants, les hébergeurs, les agriculteurs, ceci pour compenser les contraintes esthétiques et paysagères entraînées par la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine et la mise en place de nouveaux équipements.

- **Mettre en place un PLU patrimonial** : Dans les démarches actuelles de révision ou de modification des PLU, la commune intégrera un repérage patrimonial approfondi, avec une description de tous les bâtiments remarquables ou intéressants et de leurs annexes et mettra en place les règles nécessaires à leur conservation et à leur mise en valeur, en particulier des Orientations d'aménagement patrimoniales.

Cette démarche pourrait se réaliser rapidement, en même temps que la modification du PLU de Saint-Laurent d'Oingt (2018-2019) et être rajoutée au PLU du Bois-d'Oingt (2018-2019) en cours de révision. De même les points de vue seront repérés et mis en valeur, ainsi que les arbres et les parcs. Un inventaire patrimonial des arbres des parcs de la commune, en particulier le parc du Clos Pichat sera joint au PLU ; les règles de construction spécifiques liées au Pays des pierres dorées seront intégrées dans le règlement de ces PLU, pour les centres bourg et tous les hameaux.

- **Accueillir des groupes de scolaires pour des formations ou initiations organisées par le Pays d'art et d'histoire**

Formations au patrimoine, à l'architecture, à l'histoire de l'art... . La commune compte plus de 1400 élèves (dont 1200 au Bois-d'Oingt) dans 5 écoles et 2 collèges. Les animateurs du Pays d'art et d'histoire peuvent se déplacer pour des journées d'animation de différents niveaux. Il faut qu'ils trouvent sur place les salles et les équipements nécessaires, ainsi que des éléments bâtis de différentes époques servant d'exemples.

Le bourg du Bois-d'Oingt devrait pouvoir assumer ce rôle en réservant des plages de disponibilité de certaines salles (salle des familles, ancienne église, salle du conseil...), en y ajoutant les possibilités offertes par les salles des fêtes d'Oingt et de Saint-Laurent d'Oingt. Ce besoin sera pris en compte dans les aménagements de la Maison Pichat et dans les autres aménagements et acquisitions futures de la commune de Val d'Oingt.

Pour accueillir des expositions temporaires proposées par le PAH, ou par d'autres organismes (ex : CAUE) ou associations, une salle (ou des salles) accessible(s) PMR et disponible(s) sur de longues périodes sera (seront) aménagée(s), à destination des enfants, des touristes, des habitants.

- **Développer les équipements culturels**

**La question de la médiathèque** du Bois-d'Oingt, trop petite, non accessible PMR, constitue le point faible de la commune, question qui devra être traitée ~~en urgence~~ au bénéfice des habitants dont le nombre augmente, mais aussi au bénéfice des villages environnants. La commune est bourg-centre et chef-lieu de canton. Le personnel et les bénévoles des médiathèques constituent dans les communes les principaux acteurs de la politique culturelle. Dans le contenu du dossier de préparation pour le label Pays d'art et d'histoire, c'est une évidence. Les activités déjà mises en œuvre par les responsables de médiathèques (Villefranche, Anse, Châtillon-Chessy) et leurs propositions nouvelles pour le Pays d'art et d'histoire témoignent de ce dynamisme. La médiathèque de Val d'Oingt, qui est déjà active dans ces domaines, devrait avoir les locaux et les moyens de tenir le même rôle.

**La création d'un véritable Musée**, de style **Arts et traditions populaires**, devrait être possible à partir des collections d'instruments mis à disposition par des particuliers auprès du Musée de musique mécanique à Oingt. Il devrait se développer dans un lieu plus adapté, en élargissant ses centres

d'intérêt vers l'histoire et les témoignages liés à la musique de rue, aux fanfares, à la vie des villages (du Beaujolais) pour acquérir une reconnaissance culturelle officielle. Pour les scolaires, le lien avec les Ecoles de musique pourrait se développer.

**Une salle** dédiée à la présentation de spectacles, cinéma, conférences... serait nécessaire sur le canton, mais ne serait pas obligatoirement localisée à Val d'Oingt.

Avec ses 4000 habitants, ses établissements scolaires nombreux, son flux important de touristes, la commune de Val d'Oingt devrait être un des éléments moteur de la mise en place des structures du Pays d'art et d'histoire et représenter dans le futur un des pôles incontournables de ses activités.